



Commission civile d'examen  
et de traitement des plaintes  
relatives à la GRC

Civilian Review and  
Complaints Commission  
for the RCMP

# **Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC**

## **Rapport financier trimestriel**

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020

N° de cat. : PS76-1F-PDF  
ISSN : 2562-6434

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur de la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC (CCETP). Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC  
C.P. 1722, succ. B  
Ottawa (Ontario) K1P 0B3  
Télécopieur : 613-952-8045 (Ottawa)  
Courriel : [publications@crcc-ccetp.gc.ca](mailto:publications@crcc-ccetp.gc.ca)

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représenté par le ministre de la Sécurité publique, 2022

Ce document est offert en médias substitués sur demande.

Also available in English.

## Table des matières

1.0 Introduction .....	3
1.1 Mandat .....	3
1.2 Méthode de présentation du rapport.....	3
2.0 Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs .....	4
3.0 Risques et incertitudes .....	4
4.0 Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes.....	5
5.0 Approbation des cadres supérieurs.....	5
6.0 État des autorisations (non vérifié) .....	6
7.0 Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifiées) .....	7

## 1.0 Introduction

La direction a préparé le présent rapport financier trimestriel conformément à [l'article 65.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques](#) et aux exigences en matière de présentation du Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le Budget principal des dépenses.

Le rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'un examen ou d'une vérification externe.

## 1.1 Mandat

Le rôle fondamental de la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC (CCETP) consiste à assurer la surveillance civile de la conduite des membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions, veillant ainsi à ce que la GRC rende des comptes au public. La CCETP s'assure que les plaintes déposées par le public concernant la conduite de membres de la GRC sont examinées de manière équitable et objective. Elle formule des conclusions et des recommandations visant à identifier et à corriger les problèmes relatifs au maintien de l'ordre imputables à la conduite de membres de la GRC ou à des lacunes dans les politiques et les pratiques de la GRC.

[La partie II du Budget principal des dépenses](#) décrit brièvement les activités de programme de la CCETP.

## 1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser de la CCETP accordées par le Parlement et utilisées par l'organisme, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses pour l'exercice 2020-2021. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

La CCETP utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

## **2.0 Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs**

À la fin de la deuxième trimestre de 2020-2021, la CCETP avait dépensé environ 46 % de ses crédits totaux disponibles comparativement à 42 % pour la même période en 2019-2020.

Les dépenses de la CCETP en matière d'effectif représentent 70 % des dépenses prévues en 2020-2021, comparativement à 71 % en 2019-2020. La CCETP s'attend à ce que ses dépenses consacrées au personnel restent élevées au cours de l'année alors qu'elle ajustera son effectif pour répondre aux priorités de son mandat et aux exigences opérationnelles.

## **3.0 Risques et incertitudes**

Bien que le budget de fonctionnement de la CCETP et ses ressources internes suffisent pour gérer le niveau actuel de plaintes du public et de demandes d'examen, sa marge de manœuvre en cas de hausse subite de la demande est très faible. En suivant les plaintes et en surveillant les tendances, la CCETP peut se charger des secteurs et des dossiers prioritaires et atténuer le risque. De plus, la CCETP dispose d'une réserve stratégique en cas de hausse marquée de services ainsi que d'une stratégie

d'approvisionnement lui permettant de faire appel à des ressources d'enquête supplémentaires en cas de hausses à court terme de la demande.

#### **4.0 Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes**

Aucun changement important n'est à signaler pour ce trimestre.

#### **5.0 Approbation des cadres supérieurs**

Approuvé par :

---

Micheline Lahaie  
Présidente  
Ottawa (Canada)

---

Tim Cogan  
Dirigeant principal des finances et  
directeur principal des Services intégrés  
Ottawa (Canada)

Date : 30 novembre 2020

Date : 30 novembre 2020

## 6.0 État des autorisations (non vérifié)

### Exercice 2020-2021 (en dollars)

Par crédit	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021*	Crédits utilisés pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Crédit 1 - Dépenses de programme</b>	9,770,009	2,385,774	4,497,811
<b>Autorisations législatives - Régimes d'avantages sociaux des employés</b>	901,598	201,863	450,799
<b>Autorisations totales</b>	<b>10,671,607</b>	<b>2,587,637</b>	<b>4,948,610</b>

### Exercice 2019-2020 (en dollars)

Par crédit	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020*	Crédits utilisés pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Crédit 1 - Dépenses de programme</b>	10,171,401	2,087,762	4,199,798
<b>Autorisations législatives - Régimes d'avantages sociaux des employés</b>	995,743	248,936	497,871
<b>Autorisations totales</b>	<b>11,167,144</b>	<b>2,336,698</b>	<b>4,697,669</b>

\*N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

## 7.0 Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifiées)

### Exercice 2020-2021 (en dollars)

Par article courant	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021	Dépenses au cours du trimestre se terminant le 30 septembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Dépenses:</b>			
Personnel	7 478 494	2 202 465	4 238 927
Transports et communications	686 677	23 492	34 460
Information	146 402	1 749	84 475
Services professionnels et spéciaux	1 563 205	191 988	295 383
Location	79 341	76 426	126 701
Réparation et entretien	113 344	390	390
Services publics, fournitures et approvisionnements	198 352	55 522	56 063
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	118 067	-	-
Acquisition de matériel et d'outillage	114 289	14 666	90 311
Paiements de transfert	-	-	-
Frais de la dette publique	-	-	-
Autres subventions et paiements	173 436	11 471	21 899
<b>Dépenses budgétaires nettes totales</b>	<b>10 671 607</b>	<b>2 578 169</b>	<b>4 948 610</b>

### Exercice 2019-2020 (en dollars)

Par article courant	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020	Dépenses au cours du trimestre se terminant le 30 septembre 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Dépenses:</b>			
Personnel	7 974 031	1 896 548	3 861 374
Transports et communications	686 496	51 681	130 989
Information	146 364	312	5 897
Services professionnels et spéciaux	1 563 634	175 968	372 302
Location	79 320	89 519	156 811
Réparation et entretien	113 314	28 383	29 008
Services publics, fournitures et approvisionnements	198 300	16 832	25 891
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	118 036	-	-
Acquisition de matériel et d'outillage	114 259	31 998	53 364
Paiements de transfert	-	-	-
Frais de la dette publique	-	-	-
Autres subventions et paiements	173 390	45 456	62 033
<b>Dépenses budgétaires nettes totales</b>	<b>11 167 144</b>	<b>2 336 697</b>	<b>4 697 669</b>